



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des personnes âgées

Question écrite n° 4755

Texte de la question

Mme Marie-Lou Marcel attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, sur les demandes des Aînés ruraux de France, première association de seniors de France. Les Aînés ruraux demandent, en matière de fiscalité, que les seuils de recouvrement et d'exonérations soient relevés de telle sorte que les exonérations connexes soient maintenues, que les parents isolés ayant élevé au moins un enfant puissent bénéficier de la demi-part correspondante, que les retraités non imposables soient éligibles au dispositif du crédit d'impôt pour les sommes versées à un salarié ou à une association dans le cadre des services à la personne. En matière de santé, elle attire son attention, sur les demandes des Aînés ruraux au sujet de l'accès aux soins et du coût des mutuelles complémentaires. Ces dernières ont vu leur coût augmenter considérablement sans rapport avec l'évolution de l'indice des prix de l'INSEE sur lequel sont indexés les avantages de vieillesse des retraités. En outre, en raison de leur âge, les seniors se voient appliquer des tarifs majorés sans pouvoir compenser ces coûts par des avantages tels que la couverture familiale collective ou des déductions fiscales. Cette situation les inquiète et ils craignent de devoir réduire leurs garanties voire de résilier leur contrat d'assurance complémentaire santé. C'est la raison pour laquelle, saisie de ce dossier par la fédération aveyronnaise des Aînés ruraux, elle souhaiterait savoir quelle sera la politique du Gouvernement sur ces deux sujets.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Lou Marcel](#)

Circonscription : Aveyron (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4755

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 septembre 2012](#), page 5107